



UBAC est une structure qui permet à des personnes en recherche d'emploi de se rendre utiles sur le territoire, en proposant des services de proximité aux habitants

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ANNÉE 2025

Zone 1 (camion benne) :

Rue Villefranche, avenue Gallieni, lotissement du Parc (allée René Arasse), lotissement de l'Arial, avenue de la Résistance et lotissement de la plaine d'Eycheil, Campas et Sières, route de Saudech, Magarat, boulevard Frédéric Arnaud, Aunac, Tivoli, avenue Paul Laffont, Claire Colline, rue Trinqué, Beauregard, avenue d'Aulot, lycée et lotissement Galy Carles, boulevard périphérique, lotissement de la rue Pierre Brossolette.

Zone 2 (camion benne) :

Pégoumas, Bouche, Herré, avenue René Plaisant, Croix-Rouge, impasse du Bardeau, lotissement du Pont du Baup, avenue Henri Bernère, avenue de Saint-Lizier, allée des Tilleuls, impasse Mermoz, lotissement du Marsan, impasse Douce France, allée Pierre Sémard, avenue Maréchal Foch, haut de Lédar, avenue Aristide Bergès.

Zone 3 (camion petit plateau) :

Rue Mistral, rue Saint-Valier, rue du Pujol, Parc du Château des Vicomtes, chemin de Pujole, impasse des Jacinthes, impasse Nungesser et Coli, rue Charles Péguy et chemin des Lauriguères.

2025	ZONE 1 Mercredi	ZONE 2 Jeudi	ZONE 3 Vendredi
Janvier	22	23	24
Février	19	20	21
Mars	19	20	21
Avril	9 et 23	10 et 24	11 et 25
Mai	14 et 21	15 et 22	16 et 23
Juin	4 et 18	5 et 19	6 et 20
Juillet	2 et 16	3 et 17	4 et 18
Août	6 et 20	7 et 21	8 et 22
Septembre	3 et 17	4 et 18	5 et 19
Octobre	1 ^{er} et 22	2 et 23	3 et 24
Novembre	19	20	21
Décembre	17	18	19

BIEN PRÉPARER SES DÉCHETS VERTS

Sont acceptés :

- Végétaux (tonte, feuilles, plantes...)
- Tailles de haies } *diamètre inférieur à 8cm*
- Tailles d'arbustes } *rassemblés en fagot de 50cm de diamètre et d'1m de long*



OU



OU



OU



OU



Conditionnement :

- Sacs en papier, sacs biodégradables ou contenant rigide (70l maximum avec poignées) à rentrer après la collecte.
- Quantités limitées à 4 (2 sacs et 2 fagots ou 4 sacs ou 4 fagots).
- Déposés le soir précédent le ramassage à partir de 20h00, sans gêner la circulation.

Sont Refusés :

- Déchets verts conditionnés en sac plastique ou dans des cartons.
- Terre, sable, gravats, pierres, béton, métaux, ferraille, huile, plastique, tronc, cartons, souches, déjections animales, ordures ménagères, vases et pots de fleurs.

Vous pouvez aussi amener vos déchets verts directement à la déchèterie intercommunale située à Palétès et gérée par le Services Déchets Couserans Pyrénées. Par ailleurs, un composteur peut être mis à votre disposition (voir avec la déchèterie).

Ensemble, gardons la ville propre !



Pour toutes informations :

UBAC

57, avenue Maréchal Foch

ZA Lédar

09200 SAINT-GIRONS

Tél. 07 84 61 60 59 - contact@lubac.org